



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **69** - Novembre 2010

Téléthon 3 et 4 décembre 2010

**ON A TOUS
RAISON(S)
D'Y CROIRE**

Faites un don au **3637** ou sur **telethon.fr**

AFM, 23, Fondation EDF

À LIRE

Le Mot du Maire	2
Infos pratiques	2
Permanences des élus	2
Compte-rendu du Conseil Municipal	3
Bilan CCCY 2009	3
Déclarations préalables	3
Rentrée scolaire 2010	4
Pose de la première pierre	4
Rappel OM	4
RCSC	5
Votre équipe technique	5
Permis de construire	5
Les brèves	6
Le carnet	6
La vie de la commune	7
La mare et les poissons	7
Les nouveaux arrivants	7
Permis de démolir	7
Forum des Associations & Fête du village	8
Week-end en Champagne	10
Marché d'Automne	11
Carnet d'un promeneur Neauphléen	11
Voyage à Tours du CCAS	12



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Bien chers concitoyens, l'année 2010 se termine dans une ambiance qui réclame de la part de tous beaucoup d'énergie, de réflexion et qui est souvent emprunte de désappointement ou de frustration.

L'actualité politique bat son plein sur le plan national et je me garderai bien de prendre position dans le débat sur les retraites. Non pas pour faire l'autruche mais parce que j'ai entendu beaucoup d'anathèmes et d'affirmations péremptoires, en l'absence de dossiers comparatifs clairs. Dans un pays présenté comme un modèle de démocratie, je me serais plutôt attendu à ce que, au moment des élections présidentielle et législatives, les électeurs confirment les choix du gouvernement ou donnent à l'actuelle opposition parlementaire les moyens de les remettre en cause. Dans un an et demi, c'est déjà demain !

L'actualité locale donne aussi lieu à des débordements que je regrette profondément. Les « Nouvelles des Yvelines » ont fait la Une de leur édition du 20 octobre en consacrant une pleine page à la plainte déposée par des parents d'élèves de l'école Émile Serre contre un instituteur. À partir du moment où une plainte a été déposée, la plus élémentaire honnêteté exige d'attendre la décision de justice, d'autant plus qu'une pétition circule en même temps pour soutenir l'instituteur concerné. Les autorités académiques ont des pudeurs insondables ! Monsieur l'Inspecteur d'Académie ignore purement et simplement le Maire dès qu'un instituteur ou maître des écoles est en difficulté. Il est beaucoup plus facile de laisser croire que la Mairie veut étouffer les affaires et de lui faire porter le chapeau.

Autre désagrément, l'ouverture de la crèche (Jouars-Pontchartrain, Villiers-Saint-Frédéric, Neauphle-le-Château et l'hôpital) est reportée après les congés de fin d'année. La coordination de nombreux corps de métier est souvent difficile et ce chantier en souffre particulièrement. Il y a toutefois lieu de nous réjouir puisque toutes les familles qui avaient demandé une place ont obtenu satisfaction.

Autre désagrément, les travaux de voirie Rue Saint Nicolas sont loin de donner satisfaction et il va être indispensable de les reprendre. Pour des raisons essentiellement techniques, cela ne pourra se faire qu'au premier trimestre 2011. D'ici là, l'entreprise fautive va tout prochainement effectuer néanmoins un marquage au sol.

Vous voyez pourquoi j'ai commencé ce mot en soulignant du désappointement ou de la frustration.

Fort heureusement, il y a suffisamment de motifs de satisfaction pour me permettre de terminer sur des notes positives.

L'horizon s'éclaircit pour la déchèterie. Une modification du plan d'occupation des sols de Villiers Saint Frédéric sera officialisée à la mi-novembre. En effet, le commissaire enquêteur nommé pour la déclaration d'utilité publique vient de conclure son enquête en donnant un avis très favorable. Un permis de construire sera déposé immédiatement, pour une fin de travaux espérée au début du printemps.

Les derniers obstacles pour la construction de l'aire d'accueil des gens du voyage sont enfin levés et là encore c'est au début du printemps qu'elle pourrait être achevée. A partir de ce moment, la préfecture pourra prendre des arrêtés d'expulsion à chaque installation sur le territoire communautaire en dehors de cette aire. Là encore, vous savez qu'il s'agit d'une actualité qui nous touche directement.

Je souhaite à chacun d'entre vous beaucoup d'optimisme et une santé satisfaisante qui vous permette de franchir sans gros ennuis la période hivernale.



INFOS PRATIQUES

- ▶ **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
 - Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
 - Mardi de 9h à 12h,
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
 - Jeudi de 9h à 17h sans interruption,
 - Dernier samedi du mois de 9h à 12h.**Le service de l'Urbanisme est ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**
- ▶ **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- ▶ **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- ▶ **Email :**
mairie.neauphle@wanadoo.fr
- ▶ **Site Web :**
www.neauphle-le-chateau.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- ▶ **MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- ▶ **FINANCES - COMMUNICATION INTERNE**
Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FÊTES / ASSOCIATIONS / FLASH / COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES**
Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE**
Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **URBANISME**
Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **COMMUNICATION**
Alain JUND - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous



COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

20 SEPTEMBRE 2010

- Approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du lundi 28 juin 2010.
- Arrête, à 15 voix pour, 4 abstentions (Daniel Schaefer, Jean-Claude Kuentz, Marc Leroy et Maurice Gaudin) et 3 voix contre (Alain Jund, Jacques Gauriau et Marc Le Gonidec), le projet de P.L.U.,
- Approuve, à l'unanimité, pour la période du 1er novembre 2010 au 31 octobre 2011,

l'actualisation de la participation par place de stationnement manquante, conformément aux dispositions de l'article L 421 - 3 du Code de l'Urbanisme.

- Prend acte, à l'unanimité, de la communication de rapport Annuel 2009 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle-le-Château - SIARNC.



A PROPOS

Cœur d'Yvelines BILAN CCCY 2009

Sujets sur lesquels le conseil communautaire a délibéré sur l'année 2009

1. **Gestion des déchets ménagers**, les sujets suivants ont été traités :

- Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères : 6.2% pour NLC (comme en 2007 et 2008)
- Exécution budgétaire des dépenses et recettes afférentes
- Etat récapitulatif des interventions et gestion des bacs et conteneurs
- Gestion de la déchetterie de Beynes (pour les Beynois seulement)
- Choix d'un terrain pour la déchetterie intercommunale et début des travaux (Villiers)

2. **Compétence « Instruction des actes d'occupation du sol » :**

le service urbanisme a traité 842 dossiers sur l'année dont 147 à Neauphle.

3. **RIAM (Relais intercommunal des assistantes maternelles)**

Le conseil a décidé en mai 2009, la création d'un RIAM, intégrant la compétence « petite enfance » qui a pour mission :

- d'organiser un réseau d'assistants maternels
- de permettre aux parents d'aborder l'accueil à domicile avec des garanties
- d'animer la solidarité entre les différents assistants et auxiliaires parentaux

4. Aménagement de la rue Charles de Gaulle à Villiers-Saint-Frédéric pour relier les 2 usines Renault.

5. Procédure de développement de la zone Pavy 2 à Saint-Germain-de-la-Grange (entre les voies ferrées)

6. Aire d'accueil des gens du voyage : poursuite de la procédure (qui se continue en 2010).

7. Arrêt du projet de Plan Local d'Habitat Intercommunal.

8. Le budget de la CCCY : un budget de fonctionnement de 10 535 175,25 euros et d'investissement de 4 158 413,54 euros, est voté.
A noter : le personnel est de 7 personnes.

9. Périmètre intercommunal : sans changement.

10. Centrale d'achat de la communauté opérationnelle.
(toutes fournitures scolaires).

SARL CEDA

Vente et entretien d'aquariums COMMUNIQUE

Nos horaires sont fixés :

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du mardi au vendredi

De 9h30 à 12h30 le samedi

01.34.89.70.30/06.50.99.77.19

1 Résidence de l'Allée Royale 78640 NLC

www.ceda.fr



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 4, rue Saint-Simon : transformation fenêtre de toit en lucarne - (N.O) le 19/07/2010
- 8, chemin du Fond des Granges : véranda - (O) (implantation non-conforme au règlement) le 20/07/2010.
- 14, grande Rue : pose de deux vélux - (N.O) le 20/07/2010.
- 129, route de Saint-Germain : transformation fenêtre en porte-fenêtre, remplacement menuiserie et porte d'entrée - (N.O) le 21/07/2010.
- 11, impasse des Soupirs : réfection descente de garage - (N.O) le 21/07/2010
- 1, chemin de la ruelle à Gaillard : réfection garage et démolition remise attenante au garage - (N.O) le 09/08/2010.
- 32, rue de la Gouttière : pose de 2 châssis de toit - (N.O) le 24/08/2010
- 28, chemin Pierreux : pose et rénovation de fenêtres de toit - (N.O) le 24/08/2010 - Retrait pour le pétitionnaire en date du 28/09/2010
- 50, Grande Rue : remplacement porte de garage - (N.O) le 31/08/2010
- 49, rue Saint-Nicolas : démolition véranda et pose d'un portail - (N.O) le 08/09/2010
- 52, Grande Rue : abri de jardin régularisation toiture - (N.O) le 09/09/2010
- 14, rue Louis de Cossé Brissac : création d'une piscine - (N.O) le 09/09/2010
- 34, rue de la Gouttière : ravalement - (N.O) le 10/09/2010
- 6, rue Saint-Nicolas : ravalement mur côté rue - (N.O) le 13/09/2010
- 2, chemin du Gaillarbois : réfection bandeau plâtre - (N.O) le 13/09/2010
- 23, avenue de la République : clôture et portail - (N.O) le 13/09/2010
- 99, route de Saint-Germain : pose d'un portail - (N.O) le 14/09/2010
- 10, rue du 8 mai 1945 : modification clôture - (N.O) le 17/09/2010

(N.O) : Non-opposition -

(O) : Opposition - (R) : Rejet

Suite en page 5

RENTREE 2010

Ce jeudi 2 septembre, que ce soit vers « Les Petites Friches » ou vers « Emile Serre », petits et grands ont pris le chemin de l'école. Avec beaucoup de tristesse, voire un gros chagrin, pour les plus petits, avec de l'entrain et de la bonne humeur pour les plus grands c'est la rentrée.

Cette année les effectifs de l'école maternelle sont en légère diminution : 113 élèves se répartissant en « petite section » au nombre de 30 et 42 en « moyenne section », 39 en « grande section ». Mme Le Folgoc assure la direction de l'école maternelle pendant l'absence de Mme LEVY (en congé formation pour l'année scolaire).

A l'école primaire, nous avons frisé l'ouverture d'une classe supplémentaire. En effet l'école n'a compté que 218 élèves alors que 221 était le minimum nécessaire. Toutefois vu le nombre important d'élèves les effectifs de nos huit classes sont évidemment très chargés.

Les cours se répartissent comme suit :

• Préparatoire	40
• Élémentaire 1	34
• Élémentaire 2	47
• Moyen 1	45
• Moyen 2	52

A noter que les 52 élèves de CM2, qui vont partir au Collège, seront remplacés l'an prochain par les arrivants de la grande section de maternelle. Comme celle-ci ne compte que 39 élèves il y aura un manque supplémentaire de 13 élèves. En conséquence, sauf arrivée massive de nouveaux habitants, l'ouverture éventuelle d'une classe supplémentaire à l'école « Emile Serre » est écartée pour longtemps.

Après ce bilan chiffré, souhaitons aux enseignants, aux élèves une année enrichissante, studieuse.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE RUE SAINT NICOLAS

Ce lundi 20 septembre, le Groupe Opievoy représenté par Jean-François Raynal, Vice-Président du groupe, a symboliquement inauguré le chantier de la rue Saint Nicolas. Monsieur le Maire, Bernard Joppin, a posé la première pierre en présence de Mme Annie Poursinoff, députée. Les 8 logements locatifs sociaux de ce programme sont inscrits dans le projet d'offres locatives de Neauphle, et la livraison est prévue au 3^e trimestre 2011.

RAPPEL OM

LA POUBELLE VERTE - ORDURES MÉNAGÈRES

Comme précédemment le bac dans lequel vous rangerez bien fermés en sac, les emballages souillés, les restes de repas, les plastiques autres que les bouteilles, la vaisselle cassée et les anciennes ampoules à incandescence, doit être sorti comme auparavant le :

LUNDI SOIR & JEUDI SOIR

LA POUBELLE JAUNE EMBALLAGES ET PAPIERS

Cette poubelle dans laquelle vous collecterez les emballages et les papiers, en vrac et sans sac, (cartons, journaux, magazines, papiers, bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve et canettes) doit être sortie le : **MARDI SOIR**

LA POUBELLE MARRON DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le conteneur doit recevoir le gazon, les fleurs coupées, les feuilles mortes. Les produits de l'élagage pourront toujours être présentés en fagot de moins de 1,50 m de long avec des branches de moins de 10 cm de diamètre.

Ce bac doit être sorti, c'est nouveau, le MERCREDI SOIR.

Il est à noter que plus aucune distribution de sacs ne sera effectuée.

LE VERRE

Il ne sera plus ramassé. Les bouteilles, pots et bocaux (sans bouchons ni couvercles) doivent être placés dans les colonnes à verres enterrées qui ont été installées sur le territoire des communes de « Cœur d'Yvelines ».

Les colonnes pour la commune de Neauphle-Le-Château sont situées :

- Parking de l'Ecole Élémentaire,
- Rue du Vieux Moulin,
- Parking de la Maison du Jeu de Paume,
- Route de Chevreuse,
- Parking de la Mairie.

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants (objets encombrants, vieilles ferrailles, etc. ... sauf batteries et huiles de vidange automobiles, pots de peinture, gravats) sont collectés le **2^{ème} mercredi des mois de janvier, avril, juillet et octobre.**

Les encombrants sont à sortir le MARDI SOIR.

LES MÉDICAMENTS

Les médicaments non consommés, périmés dont le mélange avec les ordures ménagères peut présenter un caractère dangereux pour l'environnement, doivent être remis à votre pharmacien qui se chargera de faire exécuter leur élimination.



RCSC

Daniel Schaefer

Responsable PCS et Reserve

La Réserve Communale de Sécurité Civile de Neauphle, au grand complet, s'est réunie le 21 septembre.

A cette occasion, nous avons pu faire un premier bilan des actions 2010 :

- 1) Test avec succès de notre réaction à un appel urgent (simulation de disponibilité),
- 2) Préparation de nos prochaines actions à venir (grands froids,...),

VOTRE ÉQUIPE TECHNIQUE

Alain Jund

Nous avons le plaisir de vous présenter notre équipe de techniciens.

Sous la supervision de **JEAN-MARC ARCHET** :

DIDIER en est le responsable, le coach, il répond à toutes les demandes de sa hiérarchie et de la Mairie dont il est le référent.

Soutenez-les les jours d'hiver où l'équipe travaille depuis des heures sur un sol gelé, en salant et grattant devant chez vous le matin. Aimerez-vous que l'on vous décourage par l'expression de noms d'oiseaux ?

XAVIER exécute tous les travaux de peinture et de rénovation.

Respectez son travail : luttez contre les tags en signalant les auteurs. Que diriez-vous si le lendemain de travaux de peinture de votre mur extérieur vous le retrouviez sali ?

FABRICE se spécialise dans l'électricité (formation en cours).

Dites-lui un bonjour chaleureux en passant.

CHRISTOPHE est responsable des plantations, de l'entretien des jardins.

Que diriez-vous si le lendemain de vos plantations vos plants avaient disparu ou que les jeunes pousses étaient piétinées ?

Il adore les plantes et souffre -comme vous- du

- 3) Programmation des formations utiles pour les réservistes (premiers secours,...),
- 4) Coordination des actions communes avec la Gendarmerie de Jouars-Pontchartrain,
- 5) Planification de nos prochains rendez-vous.



non respect du travail accompli.

MARC fait chaque jour le nettoyage des trottoirs, caniveaux et espaces.

Respectez-vous son travail quotidien ? Ramassez-vous les déchets de votre chien pendant sa promenade ?

DAOUDA et **ILIAS** sont en renfort de tous les travaux.

Comme tous les membres de l'équipe, ils font de leur mieux et même un peu plus.

DJAMEL, le gardien de la MJP, entretient les stades et espaces environnants.

Il surveille, prépare avec sérieux et dévouement les terrains de nos sportifs. Son aide est précieuse en toutes circonstances !

Ils font leur travail avec beaucoup d'initiatives et le prennent à cœur.

Soutenons-les en respectant leur travail.

de gauche à droite :

1^{er} rang, Douda, Xavier, Fabrice,

2^{ème} rang: Ilias, Jean Lou, Didier, Jean-Marc, Christophe.



Suite de la page 3

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 14 bis, rue des Cent Arpents : véranda - (N.O) le 22/09/2010
- 49, route de Chevreuse : clôture, remplacement menuiseries - (N.O) le 22/09/2010
- 58, Av. de la République : remplacement fenêtres - (N.O) le 19/10/2010
- 44, rue du Dr Grellière : démolition abri jardin et création d'un garage - (N.O) le 19/10/2010
- 49, route de Chevreuse : extension et élargissement escalier extérieur - (N.O) le 19-10-2010.
- 28, chemin Pierreux : pose de deux fenêtres de toit, déplacement d'une ancienne fenêtre de toit, modification d'une baie pignon, création de deux fenêtres pignon - (N.O) le 19-10-2010
- 23, avenue de la République : création d'un auvent - (N.O) le 20-10-2010
- 23, avenue de la République : création d'un abri bois - (N.O) le 20-10-2010
- chemin du Petit Trou : ravalement, remplacement fenêtres, réfection et agrandissement d'un balcon - (N.O) le 20-10-2010.
(N.O) : Non-opposition -
(O) : Opposition -
(R) : Rejet

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 1, chemin de la Ruelle à Gaillard : extension d'une maison d'habitation - (O) le 23/07/2010 (non-conformité au règlement).
- 49, rue Saint-Nicolas : construction d'une maison et d'une piscine - accordé le 09/09/2010
- 8, rue d'Orbec : aménagement d'une maison et création d'un accès commun - accordé le 16/09/2010
- 7, chemin de Gaillarbois : création auvent - rapporté le 17/09/2010 et accordé le 17/09/2010
- 40, rue Saint-Nicolas : construction de deux maisons - accordé le 25/09/2010

Suite en page 7



LES BRÈVES

DE MAIRIE

TÉLÉ NUMÉRIQUE

La société France Télé Numérique est chargée par l'Etat, pour informer les français des changements concernant la télé numérique.

Il est à noter que dès le 24 novembre 2010, nous ne pourrons plus recevoir CANAL + en clair sur les anciennes télés et pour toutes les autres chaînes, la date est le 8 mars 2011.

Il y a un site pour nous informer : <http://www.tousaunumerique.fr> et un numéro de téléphone : 0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

UNE INFIRMIÈRE SCOLAIRE

est nommée depuis le 1^{er} septembre 2010 pour assurer les visites médicales des enfants du primaire du secteur. Elle est basée au collège de Jouars et assurera les visites en collaboration avec le médecin.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes invités à vous faire connaître au secrétariat de la Mairie. Ainsi reconnus, nous aurons le plaisir de pouvoir vous inviter aux « vœux du maire » pour une réunion de découverte des activités du village.

LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut :

- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit sur les listes électorales, avant le 31/12/2010,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être de nationalité française. (les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections).

Si vous n'êtes pas déjà inscrit, pensez à le faire avant le 30/12/2010, en mairie muni de votre carte d'identité valide et d'un justificatif de domicile (vérifier les papiers nécessaires). Nous aurons des élections au Conseil Général en 2011

ASSURANCE MALADIE

Rappel : Une seule adresse à retenir pour l'Assurance Maladie:

**Caisse primaire d'Assurance Maladie
78 085 Yvelines cedex 9**

DE NOS VOISINS

La mairie de Villiers-Saint-Frédéric recrute un Directeur pour son Accueil de Loisirs de 75 places (maternelles et élémentaires), à compter du 1^{er} janvier 2011.

CDD suivi d'un CDI.

Expérience similaire exigée - BPJEPS ou BEATEP.

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de : Monsieur le Maire - 2 rue Charles de Gaulle - 78640 VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC



La Gendarmerie de Beynes recrute des gendarmes adjoints dans les domaines suivants : secrétariat (Baccalauréat obligatoire), restauration collective (cuisinier et serveur), bâtiment (peintre, maçon, électricien, plombier, ferronnier, menuisier), manutentionnaire/magasinier, agent d'entretien des espaces verts, agent d'accueil et de sécurité.

Conditions

Avoir la nationalité française et effectuer la JAPD, être âgé de 18 à moins de 26 ans, taille minimum 1,54m pour les hommes et 1,50 m pour les femmes.

Avantages

Salaire net mensuel 1040 euros avec hébergement gratuit. Contrat d'un an renouvelable quatre fois (5 ans maxi). Congés : 5 semaines (première année) - 9 semaines (dès la deuxième année). Carte militaire de transport donnant droit à réduction de 75 % sur les tarifs SNCF.

Pour tout renseignement :

M. Laurent Barraud
01 34 91 92 55 ou 01 34 91 92 36

UNE ADRESSE UTILE

**Service Emploi -
Maison de l'entreprise et
de l'emploi**

1426, bd Léon Blum Plaisir

Tél : 01 30 79 66 30,

fax : 01 30 79 66 46

**Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30**

LE CARNET

NAISSANCES

- Jules William André RAUX né le 9 juillet 2010 à VERSAILLES (78)
- Alice Gabrielle Danièle DUFOR née le 23 juillet 2010 à POISSY (78)
- Victoire Rose Marie MUNIER HAZERA née le 15 août 2010 à POISSY (78)
- Lucas ANTUNES FIGUEIREDO né le 19 août 2010 à TRAPPES (78)
- Léo Jacques Louis Anthony LABBE né le 28 août à POISSY 2010 (78)
- Simon Xavier Henri Francis DECOURCELLE né le 2 septembre 2010 à LE CHESNAY (78)
- Robin Arnaud VATIN né le 21 septembre 2010 à LE CHESNAY (78)
- Mélissa Gwendoline DELLOUE FRUCQUET née le 7 octobre 2010 à LE CHESNAY (78)
- Kali Catherine Yvette TRIDEAU née le 10 octobre 2010 à TRAPPES (78)
- Victor Julien Emmanuel DURET né le 10 octobre 2010 à LE CHESNAY (78)

MARIAGES

- Sheri Elaine EMBREE et Maurice Henri Dominique BLANC le 31 juillet 2010
- Carole VAIRAC et Christophe JACOB le 21 août 2010
- Ariane Laetitia Suzanne NIEBAL et Julien Mathieu ARNOULD le 4 septembre 2010
- Marie-Emmanuelle Françoise CHASLES et Jérôme André Robert DEFER le 9 octobre 2010
- Chloé Marie ALLIX et Jérôme RAFFY le 23 octobre 2010

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- Marc Didier Christian REZEAU né le 10 avril 1958 à CHOLET (49) – Décédé le 27 août 2010 à NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78)
- Blanche JOUNO née le 18 juin 1918 à SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS (59) – Décédée le 16 septembre 2010 à TRAPPES (78) – Veuve de Marcel LABOUISE



LA VIE DE LA COMMUNE

LA MARE ET LES POISSONS

Votre garde champêtre,
Jean-Paul Pellet.

La mare communale située Avenue de la République, près du groupe scolaire, fait le bonheur de jeunes pêcheurs locaux. Mais la variété des poissons capturés est limitée aux petites carpes.

A la sortie des classes le vendredi 14 octobre, nous y avons introduit 5 gardons, 10 tanches, 5 rotengles et 10 poissons rouges. Sous les conseils avisés de Jean-Philippe Leclerc, garde ONF, et sous les yeux intéressés des petits et des grands, les nouveaux arrivants ont été lâchés délicatement (pour accoutumance à la température).



Suite de la page 5

PERMIS DE DÉMOLIR

- 19, rue des Soupirs (EPFY) : démolition d'un mur - accordé le 10/09/2010
- 105, route de Saint-Germain : démolition d'un auvent - non-opposition le 13/09/2010
- 40, rue Saint-Nicolas : démolition d'un hangar - accordé le 25/09/2010

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Alain Jund

Vous recherchez de l'innovation, des professionnels à votre écoute, vous avez un projet ?

« Robinson architecte et associés » se sont installés sur la place du marché.

« Architecte DPLG • Architecte d'intérieur • Démarche HQE • Construction • Extension et Réhabilitation • Aménagement intérieur. »

22/24 place du Marché 78640 Neauphle-le-Château

Mail : robinson.architecte@orange.fr • Tel. 01 34 89 08 70 • mobile 06 07 91 44 60



Mathias Lestoquoy a inauguré un cabinet d'Ostéopathie Générale et Sportive sur la place de Neauphle. Orienté dans l'orthopédie et la traumatologie du sport, il tiendra ses rendez-vous à mi-temps avec le Docteur Karine Phan, spécialiste en Mésothérapie et Toxicologie.

Entouré de son épouse et de son assistante, sympathiques et dynamiques, il est à l'image de ses propos et du cabinet, vibrant d'envie de s'occuper de ceux qui viennent le voir.

« Pourquoi avoir choisi Neauphle ? » Il me répond : « J'exerce à mi-temps à Coignières, mais ici j'ai l'impression de revenir chez moi, mes parents sont de Villiers ». Et il poursuit « Comme le village a changé, c'est vivant et animé, c'est une démarche naturelle de ma part ».

Bienvenue à vous, nous vous souhaitons un excellent démarrage et une longue route.

01 34 89 65 09 et 06 18 47 62 07 • cabinet.lesstoquoy@gmail.com • Place du Marché, Neauphle-le-Château



Cette année, sous un magnifique soleil, le Forum des Associations et la Fête du Village se sont déroulés, le même jour, dans le Parc de la Maison du Jeu de Paume, le samedi 4 septembre 2010.

Bien avant l'ouverture, certains arrivaient déjà afin de ne pas trop patienter. Une très grande partie des associations neauphléennes étaient présentes pour répondre aux questions de futurs adhérents ou prendre tout simplement de nouvelles inscriptions.

Les visiteurs ont pu rencontrer les membres des associations comme le GIPE – Groupement Indépendant des Parents d'Elèves, le Tennis Club de Neauphle-le-Château, l'UNC, le Club des Aînés, le Club de Scrabble, le Secours Catholique, Le Tennis de Table, Le Lions Club, le Club Philatélique, le RCNP 78 – Club de Football, la Boule Neauphléenne, l'ASLC - Association Sports Loisirs et Culture, le Syndicat d'Initiative, la Culture & Bibliothèque pour tous ou le Comité des Fêtes de Neauphle-le-Château.

Cette année, de nouveaux stands faisaient leur rentrée : les Artistes de Neauphle, l'Aumônerie Publique de l'Enseignement Catholique, l'Anacti – Association Neauphléenne des Artisans, Commerçants et Travailleurs Indépendants de Neauphle-le-Château. Chacun a pu faire découvrir au public leur vocation.

Pour la première année, Raphaëlle Fremaux, Directrice de l'Accueil de Loisirs de Neauphle-le-Château, était également parmi nous. Elle a pu montrer et expliquer aux parents les activités faites par leurs enfants durant l'année scolaire écoulée mais aussi dévoiler quelques nouveaux projets pour cette nouvelle année.



Claude Dhaille, notre romancier neauphléen, a dédié son second ouvrage « Menace sur l'Univers ».



Vers 11 heures 30, des notes d'accordéon se sont fait entendre. Quelques chansons pour animer notre Forum et que du bonheur pour nos oreilles. Merci à ces jeunes de la Cella Saint Cloud.





Dans l'agitation du Forum, les membres du Comité des Fêtes se divisent pour la préparation de la Fête du Village sous le thème, cette année, de « la Fête de la Bière ».

Les tables, sont dressées, les marmites chauffent et on peut commencer à sentir une très bonne odeur de choucroute. La pompe à bière est mise en marche, pour assurer une bière bien fraîche pour la soirée à venir.

Puis, vers 15 heures, des cris de joie se font entendre dans le Parc. Eh oui, ce n'est plus la peine de présenter les animations offertes par le Comité des Fêtes aux enfants. Chaque enfant reprend très vite ses marques, un passage par les structures gonflables, puis le stand maquillage, attention, on n'oublie pas les barbes à papa et les pop-corn. Une fois de



plus, nous avons la joie de voir que les enfants se pressent également vers les jeux en bois d'antan pour une partie en famille. Arrive la fin du « Forum 2010 ». Les membres des associations plient bagages, tables, chaises et grilles, laissant de grandes salles vides. Mais le repos n'est que de courte durée. Dehors, dans le parc, on peut déjà entendre les « balances » du Grand Orchestre bavarois AIDA.

Les cuves de barbe à papa et de pop-corn se vident, les structures se dégonflent, les jeux en bois sont rangés dans leurs caisses, signe que, pour les enfants, la partie est finie mais ne fait que commencer pour les adultes.

Très vite arrivent les premiers « Clients ». On commence à faire la queue pour commander une choucroute, et une bière et comme dessert une crêpe, mais dilemme : au sucre ou au chocolat !!!

Le Groupe Bavarois AIDA a su nous faire danser sur des airs bavarois. Puis on trinque, un Prosit, puis deux, trois Quelle joie pour certains de voir notre Superbe Chanteuse montée sur les tables accompagnée d'un des musiciens. « Chapeau Bas » au musicien buvant d'une traite sa pinte, quelle descente ! Sans non plus oublier la démonstration de cors des Alpes Suisses, quel souffle mais surtout quelle ambiance lors de cette soirée !

Une bonne choucroute, une bière bien fraîche, des chants, des danses, de très bons musiciens, des rires, de la joie, de la bonne humeur, du beau temps, tous ces ingrédients



nous ont permis de passer une excellente soirée.

Les membres et les bénévoles du Comité des Fêtes de Neauphle-le-Château vous remercient une fois de plus pour votre participation. La réussite de cette fête a été l'affaire de tous.



Une commune ne peut vivre sans association, une association sans bénévoles. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec leurs présidents. Nous avons tous besoin de vous.

Le Comité des Fêtes de Neauphle-le-Château a organisé un week-end en Champagne les 25 & 26 septembre.

Le rendez-vous était donné sur la Place Mancest. Tout le monde est à l'heure et chacun prend place dans le car. L'appel fait, nous avons atteint Epernay après 2h30 de route.

La journée de samedi a débuté, à 10 heures 30, par la visite en petit train d'une cave de Champagne réputée, suivie d'un déjeuner dans une Auberge Champenoise, puis nous sommes repartis pour le Musée du Mariage et de ses Traditions et d'une balade dans Epernay pour se terminer par un dîner-croisière. Il fallait être présent pour voir l'ambiance sur le bateau. Avant, pendant et après le repas, tout le monde était sur la piste, jeunes et moins jeunes. Et il faut même l'avouer, ce sont les moins jeunes qui étaient les premiers présents sur la piste de danse. Durant le repas, nous avons pu assister à une « petite » revue des Folies Bergères, à la joie de certains de nos voyageurs !!!!

Après une soirée agréable et animée, nous sommes arrivés à l'hôtel vers 1 heure 30 pour une bonne nuit de récupération. Attention, dimanche matin, rendez-vous à 9 heures 30 !



Après un bon petit-déjeuner, et dans la même bonne humeur que samedi, pas de retardataire, enfin presque !!!! Le départ est lancé comme convenu à 9 heures 30.

Notre nouvelle journée débute par la visite du Phare de Verzenay. Vus d'en haut, de merveilleux paysages à sublimer et dans son musée, une source de découvertes sur la région et son Champagne.

Puis il faut bien l'avouer, les visites, ça creuse... En route, donc, pour le déjeuner dans un charmant petit village pour déguster un nouveau repas typique toujours dans un moment de convivialité. Chacun parle de ses découvertes de la veille et s'interroge sur la suite du programme. Il nous reste encore deux visites, où allons-nous ? Encore un cave de Champagne, une ville ou un musée ? Qui sait ?

Après un déjeuner apprécié, nous voilà partis en direction d'une distillerie de whisky. Eh oui, cela existe en Champagne ; visite d'ailleurs très instructive avec, en prime, un guide



extraordinaire. Que de fous-rires ! Et, après cette visite quelque peu insolite, nous voilà transportés vers un élevage d'escargots Tout le monde a été très surpris mais au final très intéressé par cette découverte. Saviez-vous qu'un escargot possède 20 000 dents Bon client pour les dentistes !!!!



Il va de soi que chaque visite s'est terminée par une dégustation de leurs spécialités, Champagne, whisky, cassolettes d'escargots au beurre ou au roquefort accompagnées de Champagne. Tous ces moments de dégustation ont été pour tous, bien sûr, un calvaire !

Ce week-end intergénérationnel, de 17 à 78 ans, s'est déroulé dans une très bonne ambiance et a été un régal pour nos yeux et nos papilles.

De retour à Neauphle-le-Château vers 21 heures 30, tout le monde est rentré chez soi avec plein de souvenirs en tête et chacun attend avec impatience le prochain week-end. La destination, le Comité des Fêtes de Neauphle-le-Château y réfléchit déjà !!!! A l'année prochaine, peut-être.





Après une belle première édition, le Comité des Fêtes a renouvelé son Marché d'Automne les samedi 9 et dimanche 10 octobre 2010 à la Maison du Jeu de Paume.

Les visiteurs se sont déplacés en nombre à la rencontre d'univers artistiques et gourmands très variés et ont rencontré près de 70 exposants.

Dès 7 heures, ils arrivent déjà. Certains s'installent à l'intérieur, d'autres à l'extérieur.

Les coffres des voitures se vident et les stands prennent vie. Les bénévoles du Comité des Fêtes et les exposants se mettent à pied d'œuvre. Tout doit être installé pour 10 heures,

"heure officielle d'ouverture" de notre deuxième édition.

Même le stand « Restauration », tenu par le Comité des Fêtes de Neauphle-le-Château, doit être fin prêt. Les tables se dressent, le matériel est installé, il faut faire vite, les premiers clients arrivent pour un café, ou crêpes ou une galette.

En un temps record, les salles de la Maison du Jeu de Paume prennent une allure de fête et le parc devient un véritable « Marché d'Automne ».

Un peu avant 10 heures, les premiers visiteurs arrivent. Par où commencer ? Ils ne savent pas où regarder tellement il y a d'œuvres à admirer.

Chacun peut voyager, à son rythme, pour découvrir des trésors de richesse. Tous sont conquis par la création artistique de chacun : des objets détournés, de la marqueterie, du cuir, des créations en sable, des artistes peintres, des sculpteurs, des créations pour bébé, des plantes insolites, des bijoux, de la vaisselle, et encore bien d'autres travaux. Certains font même la rencontre d'un calligraphe, quelle beauté pour les yeux cette superbe écriture.

Les visiteurs prolongent leur visite par une alléchante balade gourmande. Hum....., cette bonne odeur de produits gourmands, cette petite tartine de mousse de foie, cette cuillère



de miel, ce « petit verre de vin », cette petite bière bio, ce plat asiatique, ces produits fins, ces cookies sucrés mais aussi très surprenants salés, et bien d'autres encore.

Nous espérons tous que votre visite a été remplie de rencontres, de merveilles et de bons souvenirs.

Un grand merci à vous, exposants et visiteurs. Sans vous, cette journée n'aurait pas été un tel moment de découvertes et d'émerveillements.



« Carnet d'un promeneur Neauphléen »

Le vendredi 5 novembre a eu lieu le vernissage de l'exposition des aquarelles de Benoit Roman d'Amat - (organisation du Syndicat d'Initiative) - à la Maison du jeu de Paume.



Belle soirée haute en couleurs, où ont été dédiés les livres-brochures reprenant une copie des œuvres originales (Il en reste au SI, pour vos cadeaux de Noël).

Sur les cinquante aquarelles, vingt d'entre-elles ont trouvé preneur le jour-même (Les autres seront présentées au SI).

L'exposition s'est poursuivie le week-end suivant avec la présence de Marc Leroy.



A Tours, trois détours et puis s'en vont...

Nadine Le Ray



Samedi 2 octobre 2010, 7 heures, parking de la M.J.P. : deux cars attendent les retardataires. Cette année, le voyage du CCAS nous conduit à la découverte ou la redécouverte de Tours. Située à la confluence de la Loire et du Cher, Tours est le chef lieu... d'Indre et Loire. C'est une ville labellisée « Art et Histoire » et qui tire son nom d'une tribu gauloise, les Turones. Martin, un soldat de l'armée d'occupation

romaine, au IV^{ème} siècle, est sans doute le plus illustre des Tourangeaux. L'arrivée du train au XIX^{ème} siècle rapproche Tours de Paris et depuis vingt ans avec le TGV, le temps de parcours est réduit à une heure... alors qu'en bus Neauphle-Tours se fait en trois heures ! Même sans arrêt !.

Autant dire que le petit café-gâteau sec servi dans un bistrot du centre ville était attendu. La ville était encore très calme sous les frondaisons du mail bordant la gare routière. Nous avons été pris en charge par des guides locaux avec le confort d'une visite en bus. Boulevard Béranger, on passe devant le plus important marché aux fleurs de France après celui de Nice. On nous raconte l'extension de la ville à partir de deux centres antiques. Le plus ancien se situe autour de ce qui deviendra la cathédrale Saint Gatien. Sa construction a été tellement lente qu'elle

présente un ensemble assez complet de l'architecture religieuse : contreforts romans, façade gothique, tours Renaissance ; la nef est sobre et majestueuse et le chœur est un hommage aux maîtres-verriers : la lumière de cette belle matinée d'automne révèle la pureté du bleu dans nombre de vitraux.

A l'ouest, le deuxième cœur urbain est qualifié de Martinopole : il s'agit au départ de la chapelle construite sur le tombeau de Saint Martin mais ses reliques ont drainé vers Tours une multitude de pèlerins. Au XIX^{ème} siècle l'architecte, Victor Laloux, construit une basilique en remplacement de celle démolie pendant la Révolution dont seules subsistent la Tour Charlemagne et la tour de l'Horloge.

La matinée est désormais bien avancée ; on abandonne les cars pour une traversée pédestre du vieux Tours. Ces quartiers ont été bombardés pendant la deuxième guerre mondiale. Cependant, de beaux alignements de maisons à pans de bois témoignent encore de la richesse des Tourangeaux au Moyen-Age. Certains colombages sont dissimulés sous des ardoises et parfois c'est toute la façade qui est recouverte. Signe extérieur de richesse tout comme la longueur des poutres qui ornent les maisons. Nous sommes arrivés place Plumereau où bars et restaurants ont remplacé les étals des marchands : c'est aujourd'hui l'endroit le plus animé du vieux Tours.

Les fumets chatouillent nos narines et d'un pas alerte nous nous dirigeons vers la brasserie du Singe vert, rue Marceau. Le groupe a vite fait de s'installer dans la grande salle décorée avec de vieilles plaques émaillées de réclames en tout genre. Le repas est animé ; rillons à la tourangelle en entrée, entrecôte sauce veneur, fromages sur lit de salade et tarte au chocolat pour finir. Un accordéoniste tente de réveiller le souvenir de

refrains plus ou moins rétros et chacun peut, s'il le souhaite, pousser la chansonnette.

Le programme de l'après-midi est chargé : deux musées, celui du gemmail et celui du compagnonnage. Monsieur Troizier, président du CCAS, décide de diviser le groupe selon l'aptitude ou le désir de marcher plus ou moins vite. Aussitôt les bons marcheurs suivent Mireille et visitent en premier le musée qui présente les outils et les chefs d'œuvre des compagnons. Installé dans un bâtiment historique, le monastère Saint Julien, regorge d'objets à la fois techniquement audacieux et insolites comme la serrure à pièges et à secrets, le portail de parc miniature (2325 éléments en fer forgé, 14 ans de travail), la tour Eiffel en ardoise découpée, etc. Hélène s'attarde devant un violon en sucre «de la belle ouvrage» d'un ouvrier confiseur. Un maître chocolatier dont la devanture donne sur le musée a remis au goût du jour, la livre tournois : monnaie médiévale frappée à Tours que l'on peut déguster désormais non plus sonnante et trébuchante mais fondante !

L'autre groupe entame la visite d'une collection très originale où nombre de tableaux sont reconnus mais... ce ne sont pas des peintures ; ce sont des gemmaux. Le gemmail est une sorte de vitrail sans plomb, constitué de fragments de verre coloré que l'on juxtapose ou superpose à l'aide d'un liant vitrifié. La petite fille de l'inventeur, Roger Malherbe Navarre, nous parle de son grand-père « fou de lumière » ami du peintre Jean Crotti « fou de couleur ». Les créations exposées sont le plus souvent des copies d'œuvres magistrales de la peinture du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle. Les gemmistes parlent plutôt d'interprétation des tableaux. Des artistes tels Picasso, Cocteau ont été emballés par cette nouvelle technique. Il est question de créer une école pour transmettre au mieux cet art nouveau. Actuellement, l'atelier est à Paris et le musée est à Tours, dans l'hôtel Raimbault.

Chacun a pu profiter de l'ambiance détendue de Tours, agglomération de 300 000 habitants; ce samedi ensoleillé quasi estival était bavard aux terrasses. Il est 18 heures : nos retraités, fatigués et assoiffés, retrouvent les cars tout en commentant les moments forts de cette journée.

Toute l'équipe du CCAS espère vous avoir donné l'envie de faire un détour par Tours... à votre tour !



REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image